

Contrôle et suivi des opérations de trésorerie

RS7301 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313, 314
Formacode(s)	32611
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2030

Certificateur(s)

ASSO FRANCAISE TRESORIERES ENTREPRISE · SIRET : 31497433800076

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Contrôle et suivi des opérations de trésorerie » s'adresse à tout professionnel appartenant à un département trésorerie, comptabilité ou finance de différents types d'entreprise (PME, ETI, grands groupes). Elle permet donc aux professionnels de la trésorerie de prendre en charge plus spécifiquement le contrôle et le suivi des opérations de trésorerie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Formaliser une cartographie des processus-clés en trésorerie en hiérarchisant les processus qui doivent faire l'objet d'une politique et ceux qui doivent faire l'objet d'une procédure, afin de déterminer les étapes de déploiement du projet de formalisation des processus-clés en trésorerie

Formaliser une politique de trésorerie, en décrivant les pratiques en cours dans le Groupe et en prenant en compte les exigences internes et réglementaires applicables afin de déterminer la politique générale à appliquer et les cas d'exception

Formaliser une procédure de trésorerie en respectant une trame structurée, en modélisant des logigrammes normés, et en intégrant les dispositifs numériques de contrôle afin de rationaliser les pratiques dans l'ensemble du Groupe au niveau opérationnel et d'en garantir la traçabilité

Produire un reporting de trésorerie adapté aux enjeux de la trésorerie en sélectionnant des indicateurs pertinents, en appliquant des bonnes pratiques d'organisation et de présentation, et en utilisant des outils d'automatisation et de structuration des données, afin d'améliorer le niveau de sensibilisation sur les enjeux de la trésorerie au sein de la direction financière.

Formaliser un référentiel de contrôle interne appliqué à la trésorerie en hiérarchisant les risques, en identifiant les activités de contrôle à réaliser pour couvrir ces risques, et en prenant en compte les exigences réglementaires en matière de traçabilité, de sécurisation, de documentation et de séparation des tâches afin de rationaliser le dispositif de contrôle interne dans l'ensemble du Groupe

Mettre en

place une séparation des tâches effective dans la trésorerie en établissant une matrice de séparation des tâches et en la comparant à la réalité fonctionnelle, hiérarchique et applicative, et en identifiant les incompatibilités de fonctions à partir des droits d'accès, des pratiques dématérialisées et de l'organisation des outils cloud, afin de réduire les risques de fraudes et d'erreurs dans l'organisation de trésorerie

Établir un plan d'audit de la trésorerie en identifiant les thèmes et les travaux d'audit à réaliser en fonction des différentes techniques d'audit spécifiques aux activités de trésorerie, et en s'appuyant sur les alertes, données historiques et éléments issus des outils de trésorerie afin d'évaluer la robustesse des processus de trésorerie

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités visées par la certification sont encadrées ou impactées par les textes et normes suivants :

- Loi de sécurité financière (LSF) de 2003 : renforce les dispositifs de gouvernance d'entreprise, de contrôle interne, et impose une meilleure formalisation des processus financiers.
- Norme IFRS 9 (2018) : cadre la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, avec un impact direct sur les politiques de couverture et de gestion des risques financiers.
- Directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) de 2024 : impose aux grandes entreprises (et progressivement aux PME cotées) un reporting extra-financier exigeant sur les critères ESG, incluant le contrôle de la traçabilité et de la fiabilité des flux financiers.
- Modernisation du Plan Comptable Général (PCG) applicable au 1er janvier 2025 : impose de nouvelles règles de présentation des produits et charges, renforçant la transparence et le contrôle interne sur les flux financiers.
- Cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) (2006, actualisé) : guide de bonnes pratiques pour la mise en œuvre du contrôle interne financier et opérationnel.
- Loi Sapin 2 (2016) : renforce la prévention de la corruption et impose des contrôles renforcés sur les flux financiers et les risques de fraude.
- Cadre de Référence International des Pratiques Professionnelles de l'Audit Interne (IFACI/IPPF) : fixe les normes de qualité pour les missions d'audit interne et de contrôle dans les organisations.
- Normes IFRS et normes comptables françaises : imposent de facto l'existence d'un dispositif de contrôle interne garantissant la sincérité des états financiers, notamment en matière de reporting de trésorerie.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'un niveau 5 en comptabilité, finance, gestion avec ou sans spécialisation trésorerie

Ou

Justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans dans un service financier, trésorerie, contrôle de gestion ou comptabilité

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

2 membres internes (responsable de l'organisation de la certification compris)

3 membres extérieurs au certificateur : professionnels du domaine de la trésorerie d'entreprise ou des fonctions connexes

Base légale

Date de décision	24/09/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2030
Date de dernière délivrance possible	24/03/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	1	—	—	—
2023	1	—	—	—
2022	3	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS6011

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.afte.com/les-cycles-metiers-avec-option-certifiante>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7301/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 242 € – 5 010 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	05/2026 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	1 500 €
Coût moyen par dossier	1 500 €
Durée moyenne	38 h
Période	05/2026
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	10 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.